

Données relatives à l'affaire

Demandeur de la marque communautaire :	Steninge Slott AB
Marque communautaire concernée :	marque verbale STENINGE SLOTT pour des produits de la classe 21
Titulaire de la marque ou du signe invoqué à l'appui de l'opposition :	Hammarplast AB
Marque ou signe invoqué à l'appui de l'opposition :	marque nationale STENINGE KERAMIK pour des produits de la même classe
Décision de la division d'opposition :	refus de l'enregistrement
Décision de la chambre de recours :	recours accueilli

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) La partie requérante est condamnée aux dépens.

**Arrêt du Tribunal (quatrième chambre) du 25 octobre 2006 —
Castell del Remei/OHMI — Bodegas Roda (ODA)**

(affaire T-13/05)

«Marque communautaire — Procédure d'opposition — Marques antérieures verbales internationale RODA et nationales BODEGAS RODA, RODA I et RODA II — Demande de marque communautaire verbale ODA — Risque de confusion — Article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement (CE) n° 40/94»

Marque communautaire — Définition et acquisition de la marque communautaire — Motifs relatifs de refus — Opposition par le titulaire d'une marque antérieure identique ou similaire enregistrée pour des produits ou services identiques ou similaires [Règlement du Conseil n° 40/94, art. 8, § 1, b)] (cf. points 56, 61, 63)

Objet

Demande d'annulation de la décision de la première chambre de recours de l'OHMI du 27 octobre 2004 (affaire R 691/2003-1) relative à une procédure d'opposition entre Bodegas Roda, SA et Castell del Remei, SL.

Données relatives à l'affaire

Demandeur de la marque communautaire :	Castell del Remei, SL
Marque communautaire concernée :	marque verbale ODA, pour des produits de la classe 33 — demande n° 1655786
Titulaire de la marque ou du signe invoqué à l'appui de l'opposition :	Bodegas Roda, SA
Marque ou signe invoqué à l'appui de l'opposition :	marque verbale internationale RODA (n° 703486), marque verbale espagnole BODEGAS RODA, pour les vins et les liqueurs de la classe 33, marques verbales espagnoles RODA (n° 1757553), RODA I (n° 2006616), RODA II (n° 2006615) et marque nationale grecque RODA (n° 137050), pour les vins et les liqueurs de la classe 33, et nom commercial BODEGAS RODA, pour le «commerce dédié à l'élaboration et à l'élevage du vin»
Décision de la division d'opposition :	opposition accueillie et demande d'enregistrement rejetée
Décision de la chambre de recours :	rejet du recours

Dispositif

- 1) Le recours est rejeté.
- 2) La requérante est condamnée aux dépens.